



du  
**CONSEIL MUNICIPAL**

Date de la convocation	<b>SEANCE DU 25 NOVEMBRE 2025</b>
19 novembre 2025	
Membres en exercice	L'an 2025, le mardi 25 novembre, le Conseil Municipal de la Ville de ROYE s'est réuni publiquement à la Mairie de Roye sous la présidence de Delphine DELANNOY, Le Maire.
<b>29</b>	
Membres présents	
<b>24</b>	
Membres représentés	<b>ETAIENT PRESENTS</b> : Delphine DELANNOY, Olivier DEVILLERS
<b>2</b>	Josiane HÉROUART, Michaël MAILLE, Salima TIDDARI, Élodie THÉOT, Hervé VÉLUT, Valérie MARETTE, Didier MORVAL, Freddy CANTREL, Élodie LEMAITRE, Loïc CARETTE, Sylvie BONIFACE, Alexis BOURSE, Émilie SENKEZ, Timmy BOITEL, Justine FRANCELLE, Bastien FOY, Marie-Hélène COMTE, Alice ZILIANI, Éric GUIBON, Jean-Luc VILLET, Ludovic BOCQUET, Aurélie SAVOYE,
Membres absents	
<b>3</b>	
Nombre de suffrages exprimés	
<b>26</b>	

**ETAIENT PRESENTS** : Delphine DELANNOY, Olivier DEVILLERS Josiane HÉROUART, Michaël MAILLE, Salima TIDDARI, Élodie THÉOT, Hervé VÉLUT, Valérie MARETTE, Didier MORVAL, Freddy CANTREL, Élodie LEMAITRE, Loïc CARETTE, Sylvie BONIFACE, Alexis BOURSE, Émilie SENKEZ, Timmy BOITEL, Justine FRANCELLE, Bastien FOY, Marie-Hélène COMTE, Alice ZILIANI, Éric GUIBON, Jean-Luc VILLET, Ludovic BOCQUET, Aurélie SAVOYE,

**ABSENTS REPRESENTES** :

Séverine PECHON avait donné pouvoir à Sylvie BONIFACE  
Pascal DELNEF avait donné pouvoir à Éric GUIBON

**EXCUSÉS**

Kevin MOUILLARD, Aymeric BOUTRY

**ABSENTS**

Christian DETROISIEN

A été nommé (e) secrétaire : Loïc CARETTE

N° D 2025-11-567

**DÉCISION D'EFFACEMENT DE DETTES  
BUDGETS EAU ET ASSAINISSEMENT**

Madame le Maire propose de soumettre les décisions d'effacement de dettes ci-dessous correspondantes aux produits non susceptibles de recouvrement selon les différentes listes fournies par le comptable public depuis le début d'année, à savoir :

### Budget Eau

Créances Admises en Non Valeurs compte 6541.....	0,00 euros
Créances Eteintes « Surendettements » compte 6542 .....	353,35 euros

### Budget Assainissement

Créances Admises en Non Valeurs compte 6541.....	0,00 euros
Créances Eteintes « Surendettements » compte 6542 .....	132,03 euros

**Le Conseil Municipal,**

**à l'unanimité**

- Adopte l'effacement de dettes ci-dessous et autorise le Maire à signer tout document relatif à l'affaire et à effectuer les reprises sur provisions pour créances correspondantes effectuées en 2024.

### Budget Eau

Créances Admises en Non Valeurs compte 6541.....	0,00 euros
Créances Eteintes « Surendettements » compte 6542 .....	353,35 euros

### Budget Assainissement

Créances Admises en Non Valeurs compte 6541.....	0,00 euros
Créances Eteintes « Surendettements » compte 6542 .....	132,03 euros

Fait et délibéré en séance, les jours, mois et an susdits, Pour extrait conforme au registre.

